



L'an deux mil dix-neuf, le mardi 9 avril à 18h, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Bauzille de la Sylve s'est réuni en séance ordinaire en son lieu habituel sous la présidence de Monsieur le Maire, Grégory BRO.

Présents : Grégory BRO, Ascencio FERNANDEZ, Agnès PEREZ, André VEYRAT, Pascal THEVENIAUD, Marie-Odile ANTIGNAC, Marcel LAUTIER.

Absents excusés : Patrice COSTE, Jean-Marc LACOMBE-BONNIOL, Antoine FERNANDEZ, Catherine MARTINEZ, Marie PRATS, Ondine VIGIER.

Madame Marie PRATS a donné procuration à Monsieur André VEYRAT
Madame Catherine MARTINEZ a donné procuration à Madame ANTIGNAC
Monsieur Antoine FERNANDEZ a donné procuration à Monsieur Marcel LAUTIER

Madame Marie-Odile ANTIGNAC est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du précédent procès-verbal qui est approuvé à l'unanimité.
Il propose de rajouter deux sujets à l'ordre du jour :

- le vote des taxes 2019
- le vote pour intégrer Hérault Ingénierie

Vote des taxes :

Monsieur le Maire propose le maintien des taux des différentes taxes locales, conformément à l'engagement pris en 2014.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de maintenir le taux actuel des 3 taxes, à savoir :

- Taxe d'habitation : 14,85%
- Taxe foncier bâti : 21,32%
- Taxe foncier non bâti : 86,12%

Hérault Ingénierie :

Monsieur propose au Conseil d'adhérer à Hérault Ingénierie, service créé par le Département pour venir en appui des petites communes. Hérault Ingénierie propose une aide technique et financière apporter aux collectivités de moins de 2000 habitants.

Voté à l'unanimité.

Indemnités 2019 du comptable du Trésor Public :

Monsieur le Maire explique aux conseillers que Monsieur Monestier, percepteur à la trésorerie de Gignac, part en retraite au mois d'avril 2019. Il convient donc de lui régler ses indemnités de conseil pour le premier trimestre 2019.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à prendre cette délibération et à procéder au versement des sommes dues.

Compte de gestion 2018 :

Monsieur le Maire expose le Compte de Gestion, il présente le résultat suivant :

Reprise résultat antérieur :

- Investissement : -76 744,07 €
- Fonctionnement : 589 201,75 €

Résultat de l'exercice 2018 :

- Investissement : -368 409,97 €
- Fonctionnement : 29 740,77 €

Résultat de clôture 2018 :

- Investissement : -445 154,04 €
- Fonctionnement : 542 198,45 €

Compte administratif 2018 :

Exposé par Monsieur Ascencio FERNANDEZ, délégué aux finances, le Compte administratif 2018 présente le résultat suivant :

INDICATEURS	EXERCICE PRECEDENT 2017	EXERCICE 2018	RESULTAT DE CLOTURE 2018
Investissement	-76 744,07	-368 409,97	-445 154,04
Fonctionnement	589 201,75	29 740,77	542 198,45
TOTAL	512 457,68	- 338 668,20	97 044,41

Il est proposé l'affectation de résultat suivante :

- Section de fonctionnement : 542 198,45 €
à l'article 1068 : 67 172,12
à l'article 002 : 475 026,33
- Section d'investissement : à l'article 001 : -445 154,04

Il est ensuite procédé au vote dès que Monsieur le Maire est sorti de la salle.
Le compte administratif 2018 est approuvé à l'unanimité.

Budget primitif 2019 :

Présenté par Monsieur Ascencio FERNANDEZ, le Conseil Municipal fait l'examen des comptes des différentes sections :

Le total du budget primitif 2019 est de :

SECTION	RECETTES	DEPENSES
SECTION INVESTISSEMENT	886 667,61 €	939 701,52 €
SECTION FONCTIONNEMENT	886 667,61 €	922 529,33 €

Le budget est alors soumis au vote, il est adopté à l'unanimité.

La séance a été levée à 20h30

Le Maire
Grégory BRO

La secrétaire de séance
Marie-Odile ANTIGNAC